



L'ENVIRONNEMENT EN ACTION !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une première au Canada

Les automobilistes québécois pourront désormais faire réparer leur véhicule dans un atelier vert

Plus de 460 ateliers de services automobiles à travers la province sont en voie d'être certifiés CLÉ VERTE

Montréal (Québec), le 27 mars 2009 — Les automobilistes québécois voulant exprimer leur engagement envers le développement durable pourront désormais choisir un atelier certifié CLÉ VERTE, le premier programme de certification environnementale des ateliers de services automobiles au Canada.

Fruit de la concertation entre Nature-Action Québec (NAQ), le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), la Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers et du travail de plusieurs experts québécois, le programme vise à vérifier de façon objective et à reconnaître la qualité des mesures environnementales appliquées par un atelier automobile. Ces mesures sont fondées sur les meilleures pratiques et sur les recommandations de spécialistes en la matière et sont spécifiquement adaptées à la réalité des ateliers de services automobiles.

Mis en œuvre sur une base volontaire, le programme de certification CLÉ VERTE s'adresse aux quelques 12 000 établissements qui offrent des services de réparation générale, (mécanique, carrosserie et leurs spécialités), de systèmes ajoutés (vitre d'autos, antirouille, etc.) et de station-service (avec atelier), allant de la petite entreprise au concessionnaire, qu'ils soient indépendants ou membres d'un regroupement.

« Les Québécois sont de plus en plus sensibles aux questions environnementales. C'est dans cette optique que nous avons mis sur pied ce programme de certification, qui permettra non seulement de rendre les ateliers de services automobiles plus performants en matière d'environnement, mais aussi d'aider les automobilistes à faire un choix écologiquement responsable », explique M. Pascal Bigras, directeur général de Nature-Action Québec.

Un processus rigoureux

Afin d'obtenir la certification CLÉ VERTE, les ateliers doivent suivre un processus d'évaluation rigoureux, mis en place par Nature-Action Québec. Après avoir pris connaissance du Guide de la certification, l'outil de référence du programme, les ateliers font l'inventaire des éléments visés par la certification et implantent ensuite les mesures environnementales recommandées par le Guide. Lorsque tout est en place, un vérificateur CLÉ VERTE s'assure que les ateliers répondent aux exigences du programme, réparties en six catégories : gestion des résidus dangereux, gestion des résidus non dangereux, gestion des équipements et des procédés, gestion des déchets de

consommation, maintenance des aires de services et de stationnement et sensibilisation des employés.

« L'automobiliste qui opte pour un atelier certifié CLÉ VERTE a ainsi l'assurance que les travaux d'entretien ou de réparation de son véhicule sont effectués en conformité avec les meilleures pratiques environnementales et ce, dans le respect des lois existantes. C'est pourquoi nous encourageons fortement les propriétaires de véhicules du Québec à soutenir les ateliers qui ont fait ce pas important pour le développement durable », ajoute Mme Véronique Jampierre, directrice générale du Fonds d'action québécois pour le développement durable.

La petite histoire d'une grande idée

Le programme de certification CLÉ VERTE a vu le jour lors d'une réunion des acteurs des services automobiles du Québec organisée par RECYC QUÉBEC en 2000. Lors de cette rencontre, les intervenants du secteur ont décidé de former la Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers. En 2002, après la mise sur pied réussie d'un programme de récupération pour les pneus usagés, la Table de concertation s'est penchée sur la qualité de la gestion environnementale dans les ateliers effectuant la réparation de véhicules. Une étude réalisée en 2003 a révélé que la majorité des ateliers ne connaissaient pas les normes environnementales existantes. « Ce constat nous a motivés à mettre en place, avec les partenaires de la Table, le programme CLÉ VERTE afin de remédier à cette problématique en assurant la diffusion et l'adoption des bonnes pratiques environnementales », conclut Mme Line Bérubé, vice-présidente Administration et programmes chez RECYC-QUÉBEC.

Un premier soutien de taille

À la suite du résultat positif du projet pilote du printemps 2008, CAA-Québec a décidé d'implanter le programme CLÉ VERTE dans les 450 ateliers de son réseau de garages recommandés du Québec.

« Le programme CLÉ VERTE est un geste concret et significatif qui vise à relever la barre environnementale dans les ateliers de services. Chez CAA-Québec, il nous est apparu important que nos garages emboîtent le pas rapidement et deviennent les chefs de file du programme », affirme M. Pierre Beaudoin, directeur principal des services techniques chez CAA-Québec.

Les partenaires bâtisseurs

Le programme de certification CLÉ VERTE s'est développé grâce à la collaboration et au soutien du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), de RECYC QUÉBEC, d'Emploi Québec, de la Société de gestion des huiles usagées (SOGHU), de l'Association des industries de l'automobile du Canada (AIA Canada) et de la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ).

Pour en savoir davantage

Les ateliers de services automobiles intéressés à se joindre au programme et les automobilistes désirant en apprendre davantage sont invités à visiter le site internet www.cleverte.org ou à écrire à cleverte@nature-action.qc.ca.

À propos de Nature-Action Québec

Nature-Action Québec est reconnu pour ses services de qualité en environnement depuis plus de 20 ans. Créé en 1986, sa mission est de promouvoir et de mettre en place les conditions permettant l'adoption d'une multitude de gestes concrets qui engagent directement le citoyen et l'entreprise privée dans son milieu. Les activités de Nature-Action Québec touchent différents domaines, notamment l'efficacité énergétique, les changements climatiques, la gestion environnementale, dont les politiques environnementales municipales, la gestion des matières résiduelles et la gestion des milieux naturels.

- 30 -

Source : Sébastien Boudreau ou Simon Falardeau
Capital-Image
Téléphone : 514 739-1188, poste 228 ou 231
Courriel : sboudreau@capital-image.com ou sfalardeau@capital-image.com

Renseignements : Ghyslaine Lavoie
Adjointe à la coordination de CLÉ VERTE
Nature-Action Québec
Téléphone : 450 446-4441, poste 300
Courriel : ghyslaine.lavoie@nature-action.qc.ca